

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 70 (2008)

Artikel: 1611-1640 : les dernières visites de la peste
Autor: Bosson, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUTORITÉS, «STADTPHYSIKUS» ET RELIGIEUX FACE À L'ÉPIDÉMIE

1611-1640: LES DERNIÈRES VISITES DE LA PESTE

Depuis la peste noire de 1347 jusqu'aux années 1640, le fléau a ravagé maintes fois le pays de Fribourg. Punition divine, crime de sorcières? Dans un climat de panique et de superstition, quelques réflexes salutaires ont enfin limité le bilan.

PAR ALAIN BOSSON

Né à Munich, Alain Bosson a obtenu sa licence en histoire à Fribourg, et son master à Lyon III. Il travaille depuis 1998 à la BCU de Fribourg, et dirige le secteur Documents imprimés. Prix Sigerist 1998 de la Société suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles.

HIERONYMI FRACASTORII
SYPHILIS,
SIVE MORBUS
GALLICVS.



BASILEAE
1536.



Edition bâloise (1536)
du célèbre ouvrage de
Jérôme Fracastor, père
de la théorie
de la contagion.
BCU Fribourg, M 80/10.

Chaque époque de l'histoire tend à investir dans une maladie son angoisse chronique de la mort. Avant la peste, la lèpre, pourtant assez faiblement contagieuse, a longtemps cristallisé au Moyen Âge les peurs collectives, et induit des pratiques médicales, mais aussi sociales et même spirituelles. Plus près de nous, le Sida dès les années 1980, et la menace de la grippe aviaire ces dernières années, ont ravivé le spectre des grandes épidémies. Si la grippe espagnole de 1918 est gravée dans toutes les mémoires, avec ses dizaines de millions de morts, l'archétype de la pandémie demeure l'épidémie de peste qui ravagea l'Europe entre 1347 et 1350, et qui décima la population. Avec la disparition en quelques années de près de la moitié de la population européenne, l'ampleur du désastre humanitaire a fait dire à Emmanuel Le Roy Ladurie, dans un article de la *Revue suisse d'histoire* (1973), que la peste de 1347-1350 constitue un «modèle Hiroshima». Fribourg et la Suisse, on s'en doute, n'ont pas été épargnés par un fléau qui aura sévi de manière récurrente pendant plus de trois siècles.

1347, UNE BOMBE EN OCCIDENT: LA PESTE NOIRE

Souvent synonyme de «maladie épidémique», le mot «peste» sous la plume des chroniqueurs du Moyen Âge a été utilisé d'une manière largement inappropriée si l'on s'en tient au strict point de vue médical. Lorsqu'elle éclate avec une virulence extrême au milieu du XIV^e siècle, la peste était un très lointain souvenir pour les Européens. Il faut remonter au milieu du VI^e siècle: c'est alors le début de la «peste de Justinien», qui ravagea les populations du pourtour méditerranéen pendant deux siècles, et qui fut responsable de la mort, pense-t-on aujourd'hui, de dizaines de millions de personnes. Grégoire de Tours (538-594) mentionne à plusieurs reprises dans son *Histoire des Francs* les ravages de la maladie, à Arles (549), ou à Clermont (567). Même le successeur de saint Pierre n'était pas à l'abri: on peut imaginer le désespoir de la population de Rome lorsqu'à son tour le pape Pélage II succomba à la maladie, le 8 février 590!

Mais en cette année 1347, on se trouve à mille lieues d'imaginer les conséquences du retour des bateaux génois, dont les équipages ont contracté la terrible maladie en Crimée au contact des Tatars, qui eux-mêmes l'ont amenée de Chine. A partir de septembre, la peste se répand

comme une traînée de poudre à partir des ports où les malheureux ont accosté: Messine, Gênes, Marseille. L'année 1348, l'Europe occidentale et méridionale est ravagée par l'épidémie. L'ampleur du désastre, les progrès foudroyants du virus ont profondément marqué les contemporains. Parmi les témoignages les plus poignants, celui de Giovanni Boccaccio (1313-1373) dans les pages introductives de son célèbre *Decameron* restitue de manière saisissante l'étonnement devant un fléau si soudain et si violent, la panique provoquée dans la population et la désorganisation sociale et économique subséquente: «Que de valeureux seigneurs, de belles dames et de gracieux jouvenceaux, auxquels non seulement la Faculté, mais Galien, Hippocrate et même Esculape auraient décerné un brevet de robuste santé, prirent le repas du matin avec leurs parents, leurs camarades et leurs amis, et, le soir venu, s'assirent, dans l'autre monde, au souper de leurs ancêtres!»

Le bilan est apocalyptique. Les ravages de la peste entraînent la disparition, selon les régions touchées, de 30 à 50% de la population, d'après ce qu'ont peut relever, pour certaines localités, dans les sources à disposition. Les chroniqueurs de l'époque livrent des chiffres qu'il est difficile de vérifier, mais qui suggèrent l'ampleur des dégâts: Jean Froissart articule le chiffre mirobolant de 80 000 décès à Paris et 45 000 à Lyon, Giovanni Villani rapporte que deux tiers de la population de la Sardaigne ont passé de vie à trépas. Parmi les villes les plus touchées, Venise perd trois habitants sur quatre.

La peste et ses ravages entraînent une désorganisation complète des structures sociales et politiques. La maladie emporte riches et pauvres, sans distinction apparente. Des communautés religieuses entières disparaissent. C'est presque le cas à l'abbaye de Disentis, où seuls l'abbé et deux frères survivent à l'épidémie. Dans ce climat de panique, de perte de repères, des comportements aux dynamiques antinomiques se manifestent au grand jour. A côté du fatalisme des uns, qui voient dans la peste une punition divine et qui se tournent vers des pratiques expiatoires (les fameux Flagellants), on trouve les comportements plus bassement intéressés des autres, qui se livrent au pillage, ou plus relâchés d'autres encore, qui se disent qu'après tout il convient de profiter des plaisirs terrestres pendant qu'on peut encore le faire. Il faut mentionner également les horribles persécutions dont furent victimes les Juifs, accusés

d'avoir répandu la maladie. C'est aussi le cas en Suisse. A Chillon, toujours en 1348, les aveux du médecin juif Balavigny, extorqués sous la torture, entraînent les pires exactions.

La peste, avec ses récives moins virulentes mais toujours meurtrières, eut une influence profonde sur le rapport entretenu par l'homme avec la mort. Le thème de la danse macabre, célébrant la toute puissance de la mort, symbolise bien une mort devenue «démocratique», fauchant sans distinction riches et pauvres, humbles et puissants.

LA PESTE À FRIBOURG AUX XIV^E ET XV^E SIÈCLES

La Suisse est touchée de plein fouet par l'épidémie dans le courant de l'année 1349. Nous devons aux recherches de François Ganguillet (1855-1930), adjoint à l'Office fédéral de la santé publique et auteur de travaux importants de statistique médicale, les estimations chiffrées des ravages de la peste sur sol helvétique, basées – il est vrai – sur la foi des chroniqueurs. Berne aurait perdu la moitié de ses habitants; Bâle aurait compté 14 000 victimes, sept ans avant d'essuyer un tremblement de terre! Les régions de montagne ne sont pas épargnées; les couvents, où la densité favorise la contagion, paient un lourd tribut à la maladie: Pfäfers perd 200 religieux; à Engelberg, 116 sœurs périssent. Et à Fribourg? Les études comparées de sources démographiques effectuées par Nicolas Morard permettent de dire, en l'absence d'indications chiffrées, que Fribourg ne fut aucunement épargnée par le fléau: «Si l'on compare le nombre des feux de tel village en 1300 avec son correspondant révélé par Ammann pour 1425, force est de constater le véritable effondrement démographique survenu dans l'intervalle: c'est une réduction du tiers à la moitié des effectifs antérieurs qu'il faut se résoudre à admettre. (...) Dans ces conditions, nous ne trouvons pas exagéré d'attribuer au canton de Fribourg, en 1300, un niveau et une densité de population plus élevés d'une bonne moitié par rapport aux données acquises en 1450, soit 44 000 habitants au total.»¹ La peste noire, à Fribourg comme à Berne et dans les régions les plus touchées de l'Europe, était passée par là.

Avant les révolutions médicales du XIX^e siècle, l'état sanitaire des populations et les moyens thérapeutiques pour lutter contre la maladie connaissent des variations peu marquées. Pour les historiens de la santé,

¹ Nicolas MORARD, dans: *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg, 1981, p. 249.

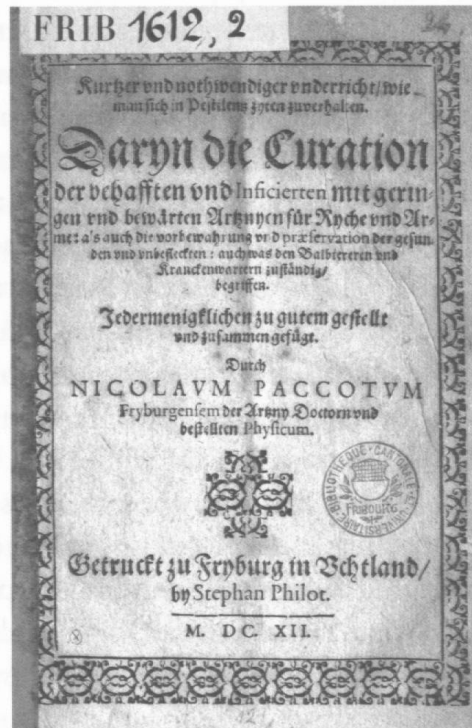
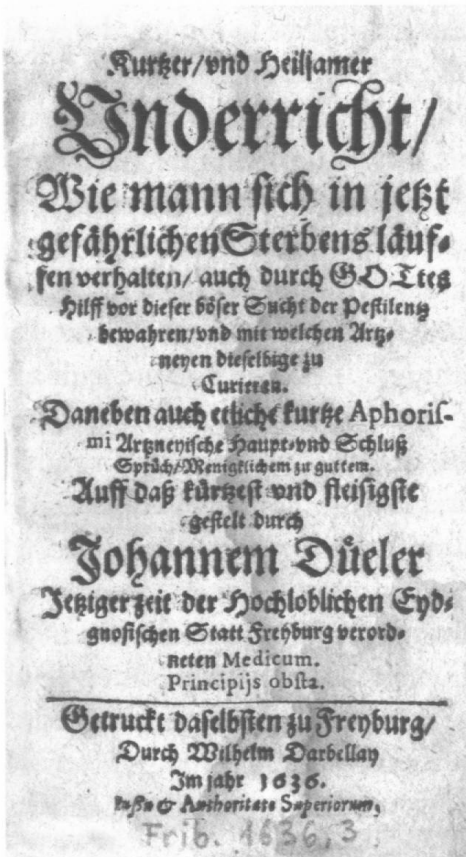
Les bons conseils du physicien de ville

La plupart des villes et bourgades de Suisse d'une certaine importance ont à leur service un *Stadtphysicus*, un physicien de ville. Chargé de conseiller les autorités sur les mesures à prendre en cas d'épidémie, le physicien de ville officie également comme «médecin des pauvres». A une époque où les hôpitaux ne connaissent pas le système de l'Internat, et abritent une population composée des laissés pour compte de la société, c'est lui qui visite régulièrement les pensionnaires.

Outre la capitale, on trouve des physiciens de ville dans d'autres localités du canton, à Morat, à Romont. A Fribourg, un dénommé Maître Jocet, médecin juif, est attesté en qualité de *Stattwundarzet* entre 1356 et 1370, avant de s'établir à Bâle. Il est sans doute le premier physicien de ville de Fribourg, nommé quelques années après la terrible peste noire. Au XVI^e siècle, Fribourg compte quelques noms de relief, parmi lesquels le célèbre occultiste rhéan Cornélius Agrippa (1486-1535), qui occupe la charge durant six mois en 1523.

Au plus fort des épidémies de peste du XVII^e siècle, les physiciens de ville publient à l'intention de leurs concitoyens fribourgeois les plus instruits des opuscules contenant les mesures à prendre pour se protéger.

Nicolas Paccot († 1619), issu d'une famille qui a donné son nom à la commune de Granges-Paccot, médecin et homme d'Etat, publie en 1612 un opuscule de 23 pages intitulé *Kurtzer und nothwendiger Unterricht, wie man sich in Pestilentz Zyten zuverhalten*. Quelques titulaires plus tard, son confrère Johann Düller (1599-1656), Lucernois d'origine, docteur en médecine de la Faculté de Pont-à-Mousson, publie à son tour un petit volume de 91 pages, intitulé *Kurtzer und heilsamer Unterricht, wie man sich in jetzt gefaehrlichen Sterbens laeuffen verhalten* (1636). Physicien de ville à Fribourg de 1633 à 1639, Düller est au chevet du frère de l'avoyer Koenig, Albert-Nicolas, lors de son décès prématuré en 1637. De la peste?



Recommandations
 contre la peste par
 Johann Düeller,
 Fribourg, 1636.
 BCU Fribourg,
 Frib 1636/3

Recommandations contre
 la peste, par Nicolas
 Paccot, Fribourg, 1612.
 BCU Fribourg,
 Frib 1612/2.

Peut-être. Toujours est-il que, malgré l'exposition continuelle à la maladie, Düller survit à l'épidémie; nommé professeur d'anatomie à Ingolstadt, il s'y illustre de 1639 à 1656, année de sa mort.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la fonction de physicien de ville évolue dans la direction de «médecin des indigents», la fonction de préavis sanitaire étant alors en grande partie assumée par la Commission de santé, au niveau cantonal. Les trois derniers physiciens de ville à Fribourg furent les docteurs Edouard de Buman (1874-1959), Henri Glasson (1895-1957) et Henri Perrier (1882-1965).

A. Bn

habitué à insérer leurs réflexions dans le concept de la longue durée, la fin de l'Antiquité se prolonge jusqu'au XVIII^e siècle en un «long Moyen Age», caractérisé par des conditions de vie pour le moins difficiles. Une espérance de vie ne dépassant guère une moyenne de 40 ans, une mortalité infantile se situant au-dessus de la barre des 20%, un accès aux soins quasiment inexistant en dehors de l'automédication et des pratiques de médecine magique, mais encore et surtout une alimentation peu abondante et moins variée que de nos jours, des conditions hygiéniques peu favorables, voire catastrophiques dans les villes: voilà planté le décor général. Lorsque la peste fait irruption, favorisée par ces mauvaises conditions, ce sont des populations déjà affaiblies par les privations alimentaires qui font face au choc épidémique.

Après la pandémie de 1347-1350, la peste s'installe durablement dans l'espace bactérien européen. Certes moins virulents et plus circonscrits – les mesures sanitaires d'isolement appliquées drastiquement se révélant parfois efficaces – les épisodes de peste à répétition n'en sont pas moins meurtriers. A partir du XVI^e siècle, nous commençons à disposer de sources de plus en plus fiables sur les épidémies qui affligent les Fribourgeois.

Parmi ces sources, l'inestimable *Chronique* de Franz Rudella (vers 1528-1588) livre de précieux renseignements, notamment sur la peste de 1548 qui emporte 600 habitants de Fribourg (environ une personne sur huit!), puis la récurrence de 1550 qui, toujours selon Rudella, fait 1200 victimes de plus. 1548: «*Ein pestilenz fiel aber in, die hatt in der Statt by 600 klein und gross hingenommen.*»² 1550: «*Ein sterbend erhept sich in disen landen im sommer und biss nachvolgende fasnacht gewäret. Sturbend am selben in der statt klein unnd gross 1200 menschen.*»³

Cette même source nous indique également qu'en 1565 la peste tue 50 personnes par jour à Fribourg, que l'épidémie aurait emporté 3000 personnes en ville, ainsi que 700 dans la seule paroisse de Tavel (Tafers).⁴ Les épisodes épidémiques continuent à décimer la population fribourgeoise en 1577-1578, en 1582, en 1587 et en 1597. En juillet de cette année-là, le prévôt de Saint-Nicolas, Pierre Schneuwly (1540-1597), une des figures marquantes de l'humanisme fribourgeois, est à son tour atteint par la maladie et décède peu après.

² Transcrit par Sylvia ZEHNDER-JÖRG: *Die Grosse Freiburger Chronik des Franz Rudella*, Fribourg 2007, p. 614.

³ *Ibid.*, p. 615.

⁴ *Ibid.*, pp. 668-669.

Face à la maladie, dont la variante pulmonaire est mortelle en deux ou trois jours après une période d'incubation encore plus courte, la panoplie des traitements dits curatifs se révèle aussi dérisoire qu'inefficace, quand elle ne péjore pas de manière dramatique l'état général du malade. Outre les classiques purges et saignées, qui ne font qu'affaiblir tant et plus les malheureux patients en aggravant les diarrhées, la célèbre thériaque, avec sa composante opiacée, peut diminuer quelque peu les douleurs, mais en aucun cas enrayer le pronostic fatal.

Le traitement préventif, par contre, se montre plus efficace. Un médecin italien, Jérôme Fracastor (vers 1483-1553), qui voue ses recherches au mode de transmission des maladies épidémiques, a une intuition géniale. Même s'il n'est pas en mesure de la démontrer scientifiquement, Fracastor élabore une théorie de la contagion⁵ lors de maladies épidémiques, en postulant l'existence de minuscules organismes vivants, les «*seminaria contagionis*», qui sont, selon ses propres mots, des «particules si petites qu'elles ne tombent pas sous les sens». Bien vu! Cette assise théorique renforce de manière significative des comportements et des pratiques déjà attestés dès le XV^e siècle et qui se révèlent efficaces, comme l'application stricte de mesures de quarantaine pour les personnes en provenance de zones à risque, l'isolement des malades et de foyers déclarés de la maladie. Venise passe pour avoir pris les premières mesures dans ce sens: introduction de mesures de quarantaine à Raguse (Dubrovnik) en 1377, et établissement du premier lazaret sur une des îles de la lagune (1403).

PARS VITE, VA LOIN, REVIENS TARD

Pour le commun des mortels, en cas de peste déclarée, l'adage qui est de mise est le célèbre «*cito, longe, tarde*» que l'on peut traduire librement ainsi: «Pars vite, va loin, reviens tard», et qui ne manque pas de poser de graves problèmes lorsque ce sont justement les porteurs de la maladie qui quittent à toutes jambes une ville infectée! L'intercession des saints, en particulier saint Roch et saint Sébastien, est demandée avec ferveur par les fidèles. Nous allons le voir également pour le canton de Fribourg, des innocents sont injustement accusés de propager la maladie; qualifiées de sorcières, certaines femmes sont accusées par la *vox populi* et suppliciées. En revanche, le recours au médecin est rare, et réservé à la couche supérieure de la population. A Fribourg au XVI^e siècle, outre le

⁵ Ses deux principaux ouvrages sont le *Syphilis sive morbus gallicus* (1530), consacré à la syphilis, et surtout le *De contagione et contagiosis morbis* (1546), qui propose une théorie de la contagion et décrit son mode opératoire pour plusieurs maladies épidémiques.

Avis de Leurs Excellences du Petit et Grand Conseil pour empêcher la peste (1577)

«Sans aucun doute, c'est le Dieu tout-puissant qui visite son peuple, par le moyen de toutes ces calamités que sont les guerres, la famine et la peste, et cela à cause de la multitude de nos péchés, de la légèreté de notre vie et de nos désobéissances à ses commandements; si nous nous endurcissons, nous n'avons à espérer aucune rémission de ces châtiments; mais nous pouvons en obtenir la remise si, en toute humilité, nous demandons à Dieu sa grâce et commençons à faire pénitence. On fera donc les processions déjà envisagées, et chaque maison y aura au moins un représentant; on interdit aussi, pour un certain temps, le carnaval, les mascarades et la danse.

«Comme la peste ne provient que de l'air insalubre et de la malpropreté, on demande à chacun de tenir propre sa maison. On évacuera le petit bétail dans un délai de quatorze jours. On demandera aux vendeurs de poissons de laver souvent, à grande eau, l'emplacement où ils vendent. Quant aux bouchers, ils laveront leur boutique au moins une fois par semaine.

«On choisira des prêtres vertueux pour confesser les malades et leur administrer les sacrements, soit deux à Saint-Nicolas, de langue allemande; deux à Notre-Dame, de langue française, un aux Cordeliers et un aux Augustins. Ils toucheront leurs bénéfices comme s'ils s'acquittaient de leur service à l'église, mais ils éviteront, autant que possible, d'entrer en contact avec la population saine. Les autres prêtres ne seront pas obligés d'aller chercher les corps des défunts jusque dans les maisons.

«Pour subvenir aux besoins des malades, on désigne trois barbiers. Eux aussi éviteront la société des personnes saines. Ils ne répandront pas le sang des pestiférés dans la rue, mais le porteront à la Sarine ou tout au moins le mélangeront d'eau.

«Les malades resteront confinés pendant un mois, ainsi que ceux dont un compagnon est mort. En cas de nécessité, ils tâcheront de ne sortir que de nuit ou tôt le matin. On peut faire les enterrements selon la coutume, mais personne n’y sera forcé. Les malades et ceux de leur maison n’entreront pas dans les magasins: ils déposeront l’argent devant la porte.

«On fait appel à la charité de tous pour le cas où des malades tomberaient dans le dénuement. Le linge des pestiférés ne sera pas emporté dans un endroit sain. On ne le lavera que de nuit, à la Sarine ou hors des murs. On ne le séchera pas en des lieux ouverts, Le marché aux occasions sera suspendu. On n’achètera rien au dehors pour le revendre en ville, seuls des objets de fer ou de bois. On désignera quatre hommes par quartier pour les ensevelissements, et ils seront payés.»

Source: AEF, Stadtsachen B, n° 170

«stadtpfysicus», médecin de ville nommé par les autorités (voir encadré p. 56), on ne dénombre guère que deux ou trois «chirurgiens», pourvu d’une formation sommaire, pour une population d’environ 5000 âmes, sans compter le reste du canton.

Les épidémies ont laissé des traces dans la législation fribourgeoise. En l’absence d’un bureau sanitaire, les autorités adoptent des mesures au coup par coup; il faudra attendre 1748 pour voir apparaître un Conseil de santé, appelé alors «Faculté de médecine», comprenant les médecins et chirurgiens de la capitale, qui se réunissaient pour octroyer les patentes à leurs futurs confrères et statuaient sur les mesures à prendre en matière de santé publique. Rien de tout cela au temps de la peste. Le gouvernement consulte le physicien de ville, et émet des recommandations. Des recommandations globalement estampillées de bon sens, comme on peut s’en rendre compte. En 1472, les autorités interdisent la pratique de l’exposition des cadavres dans les églises; l’enterrement doit, en outre, s’effectuer dans les trois heures suivant le décès. En 1565, les autorités fribourgeoises interdisent les réunions, ordonnent le confinement des malades chez eux et s’attaquent à une autre tradition fribour-

geoise bien ancrée: les repas d'enterrement, qui sont formellement interdits. En 1577, peu avant Noël, le Petit et Grand Conseil publie un avis «pour empêcher la peste» (voir encadré p. 60).

LES DERNIÈRES APPARITIONS DU FLÉAU

En 1670 la peste tire sa révérence en Suisse, après une dernière manifestation dans le canton de Berne. A Fribourg, la chronologie des épidémies permet dans les grandes lignes de mettre en évidence au moins quatre épidémies d'envergure, en 1611-1617, en 1623, en 1628 et, dernière manifestation significative, dans la période 1636-1640.

La première phase épidémique mentionnée, celle de 1611 à 1617, se déclare un peu partout dans le canton, avec des phases d'accalmie. La peste fait irruption en 1611 à Gruyères, et emporte dans la petite cité 140 personnes, entre mai et octobre. Selon le chroniqueur Castella, ce serait un convoi funèbre en provenance de Fribourg, transportant feu Nicolas de Minsier, qui serait à l'origine de la maladie. Castella précise que toutes les personnes présentes à l'enterrement décédèrent peu après.

Les registres de décès conservés aux Archives de l'Etat de Fribourg fournissent des informations précieuses pour certaines localités. C'est le cas de Romont, dont les registres commencent en 1615. Des 11 décès signalés cette année-là, 6 le sont en décembre, avec la mention – rare, il faut le dire – d'un pestiféré, un certain Jean Musy. De l'année 1616, 15 morts sont signalés jusqu'au 8 mars, puis la source reste muette jusqu'en 1618. Lors de l'épisode épidémique de 1636, Romont est à nouveau touchée, avec 44 décès signalés, dont un nombre important imputable à la peste. Nous ne disposons pas de registres de décès pour Bulle avant 1647, et pour Fribourg avant 1684, mais d'autres sources contiennent de précieux renseignements à propos des ravages de la peste.

⁶ Manuscrit L 107 de la BCU de Fribourg, en deux volumes couvrant la période 1578-1773.

⁷ L 107, vol. I, pp. 77-78.

⁸ AEF, *Ratsmanual* 168, p. 1.

C'est le cas de l'*Historia Collegii*, chronique manuscrite du collège Saint-Michel de Fribourg tenue à jour par les Pères jésuites.⁶ Selon cette source, la peste refait irruption dans les environs de Fribourg, à Givisiez, par les maléfices d'une sorcière.⁷ Selon les chiffres officiels de l'époque, 650 personnes seraient décédées à Fribourg lors de cette épidémie.⁸ En l'absence de Juifs, les prétendues sorcières font office de boucs émissaires.

A Rue, on exécute une femme en 1617: avec un acolyte du nom de Guyot, elle aurait apporté dans la capitale de la... poudre de peste! A quelques pas de Fribourg, dans la localité vaudoise de Gollion, pas moins de 27 procès sont instruits en 1615 et en 1630-1631 contre une quarantaine d'hommes et de femmes du petit village paisible des bords de la Venoge. Leur crime? Bouter la peste en graissant les portes des maisons!

Les actes de lâcheté et de bravoure caractérisent ces années noires. Il sera reproché aux Augustins leur manque d'ouverture. Même le physicien de ville est sommé par les autorités, au milieu de la peste de 1616, de revenir à Fribourg. Les Jésuites donnent l'exemple, et paient un lourd tribut aux épidémies qui endeuillent le XVII^e siècle. Ferdinand Strobel, auteur d'un dictionnaire des Jésuites suisses, en dénombre une quarantaine dont la biographie se termine sur les mots «*victima caritatis*», victime de sa charité. Parmi les Jésuites fribourgeois, le P. Claude d'Alt décède à Munich en 1633 au chevet des pestiférés.

Si la superstition est encore bien présente dans les attitudes face au fléau, les mesures plus rationnelles d'isolement des malades s'affinent. En 1611, le gouvernement fribourgeois prévoit la mise en service d'un lazaret, qui semble s'être concrétisé sous la forme de cabanes d'isolement hors de la ville, lors de l'épidémie de 1616. En 1628, quatre emplacements dévolus à l'isolement des malades sont mis en place, un par quartier (ou bannière) de la ville de Fribourg. Ces efforts semblent, à Fribourg comme ailleurs, se révéler efficaces. Même s'il faut prendre avec précautions les données chiffrées en comparant le XVI^e et le XVII^e siècle, même si on ignore les degrés de virulence des différentes épidémies en question, force est de constater que le nombre des victimes est en nette diminution. La dernière vague de peste à atteindre le canton, dans les années 1636-1640, a causé toutefois le décès de 1443 personnes à Genève, un bilan très lourd, selon des données patiemment compilées par Léon Gautier à partir des registres de décès.⁹

La peste n'apparaît plus ensuite dans notre canton, mais laissera un souvenir durable, ravivé par les rumeurs d'épidémies lointaines, comme la fameuse peste de Marseille de 1720, qui tue un tiers de la population de la ville, soit environ 40 000 personnes, entre mai et octobre. Face à la

⁹ Léon GAUTIER, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, Genève 1906, p. 112.

terrible menace à laquelle ils ont été confrontés, les hommes ont su mettre sur pied une série de mesures qui se sont avérées un tant soit peu efficaces. La création, dans les grandes villes du moins, de bureaux sanitaires et la désignation de physiciens de ville, ancêtres de notre organisation moderne de la santé publique, doit beaucoup au formidable défi posé par les épidémies de peste.

A. Bn

Bibliographie

Pierre BOÉCHAT, «La peste et les maladies pestilentiennes à Fribourg» dans: *Revue scientifique suisse* 3 (1879), pp. 58-63 et 97-100

Albert BÜCHI, «Les processions pour demander d'être préservé de la peste en 1519» dans: *Annales Fribourgeoises* 9 (1923), pp. 64-67

André MAILLARD, «Nos ancêtres et la peste» dans: *Annales Fribourgeoises* 40 (1952), pp. 35-67 (contient l'avis publié en encadré p. 60, traduit par l'auteur)

Auguste SCHORDERET, «Précautions contre la peste» dans: *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* 52 (1919), pp. 70-77

Fabienne TARIC ZUMSTEG, *Les sorciers à l'assaut du village: Gollion (1615-1631)*, Lausanne 2000